



Les Français et la sécurité juridique

Rapport rédigé par :

Delphine Martelli-Banégas, Directrice du département Corporate

Fabrice Giroud, Directeur d'études du département Corporate

Tiphaine Favré, Chargé d'études du département Corporate

Contexte et méthodologie d'enquête

Contexte et méthodologie de l'enquête

Le 111^{ème} congrès des notaires de France a souhaité interroger les Français pour mieux connaître la perception qu'ils ont des notaires et de la sécurité juridique.



Cette enquête a été réalisée par téléphone du 26 mars au 3 avril 2015.



Échantillon national représentatif de 1006 personnes de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.



Note de lecture :

- *Éléments importants à souligner* 
- *Les différences significatives sont indiquées lorsqu'elles sont significatives à hauteur de 95%*

Résultats détaillés

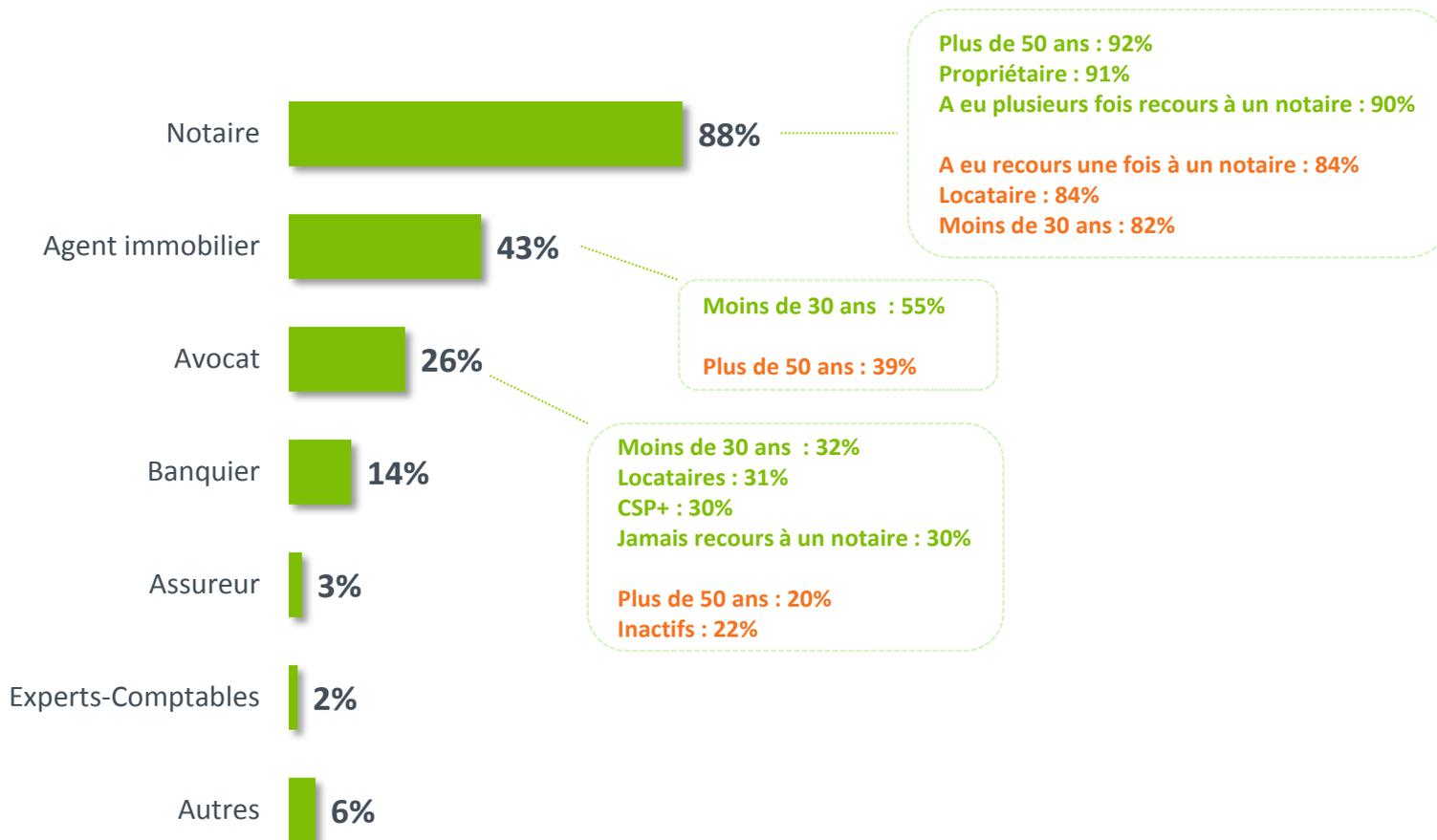


La sécurité juridique et l'apport du notaire

Pour assurer la sécurité juridique des opérations immobilières, le notaire apparaît comme l'interlocuteur privilégié.

SJ1. Si vous deviez vendre ou acheter un bien immobilier, quels sont tous les acteurs auxquels vous feriez confiance pour assurer votre sécurité juridique dans le cadre de cette opération, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas de problème liés à cette vente ou cet achat?

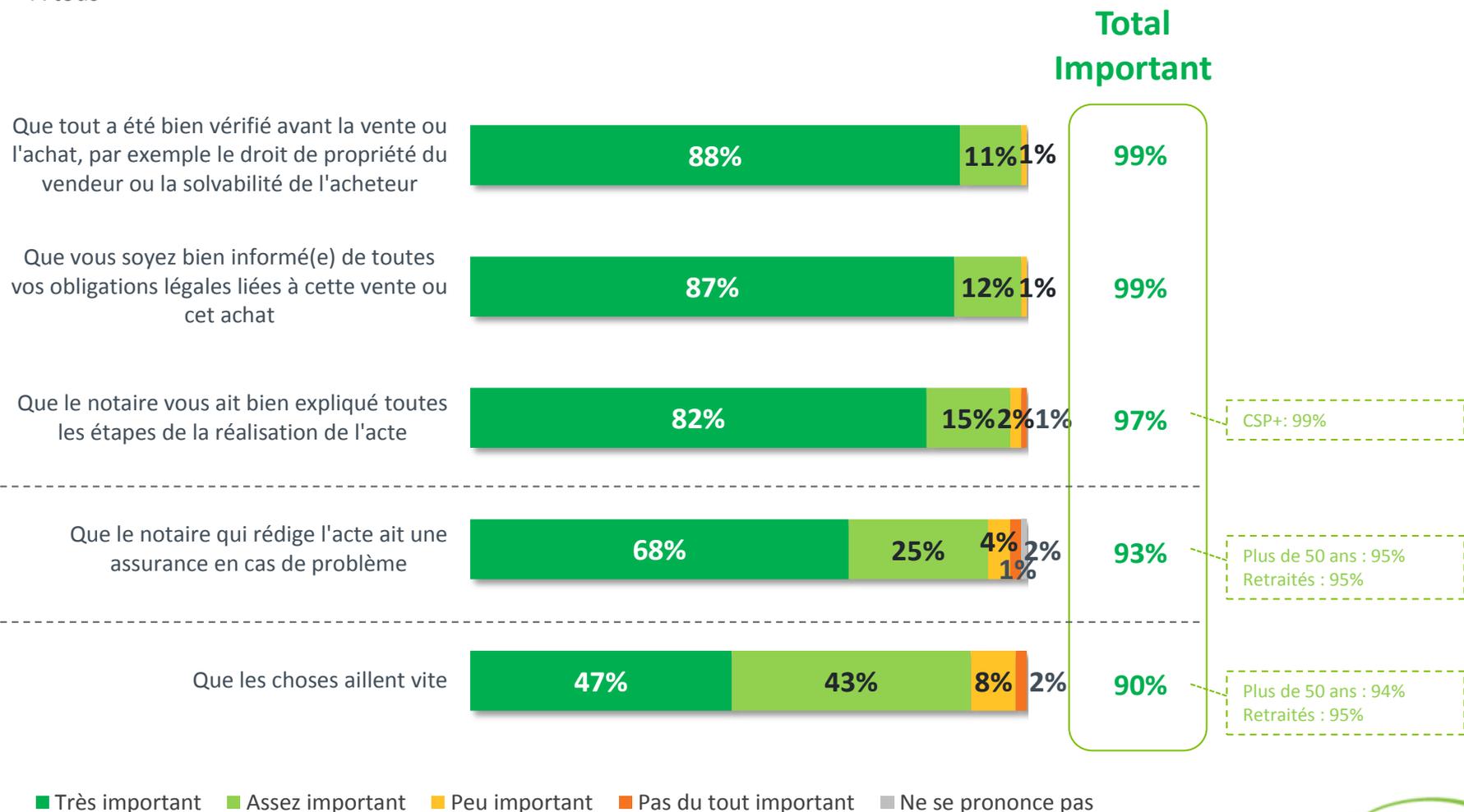
- À tous -



Une attente très forte des Français en matière de sécurité juridique dans le cadre de transactions immobilières.

SJ2. Dans le cadre d'une vente ou d'un achat immobilier, pour chacun des aspects suivants, diriez-vous qu'il est très, assez, peu ou pas du tout important?

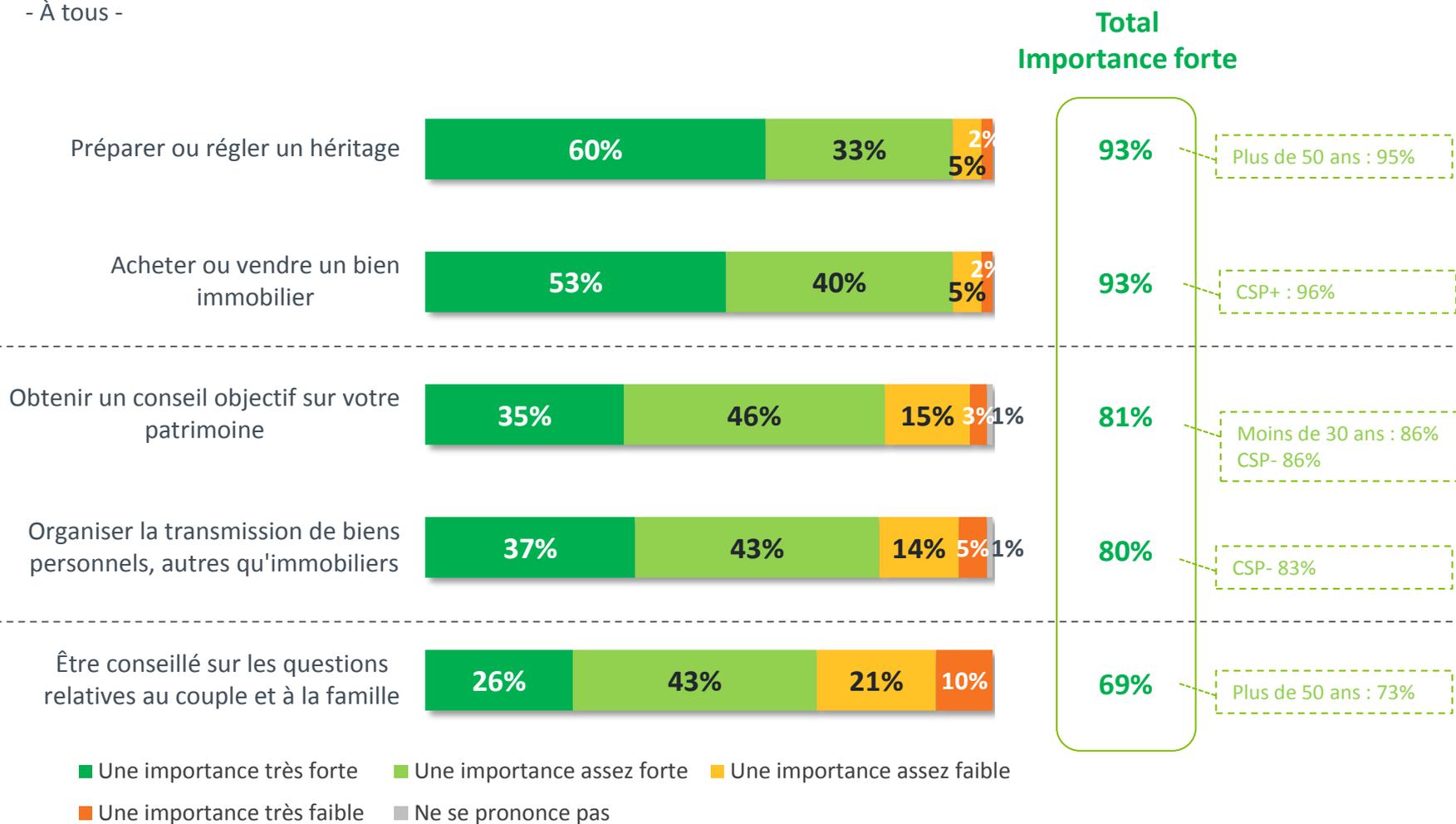
- À tous -



La sécurité juridique revêt une importance particulièrement forte lorsqu'il s'agit de préparer un héritage ou lors d'une transaction immobilière.

SJ3. Pour chacune des situations suivantes, diriez-vous que vous accordez une importance très forte, assez forte, assez faible ou très faible à la sécurité juridique?

- À tous -



Tous les attributs des notaires contribuent fortement à rassurer les Français sur la sécurité juridique, notamment les plus âgés.

SJ4. Pour chacun des attributs suivants concernant les notaires, diriez-vous qu'il contribue beaucoup, assez, peu ou pas du tout à vous rassurer sur la sécurité juridique des actes réalisés ?

- À tous -

Le notaire a un code professionnel et des règles à respecter : interdiction de toute activité commerciale, secret professionnel obligatoire



Le notaire est responsable de ses actes



Le notaire a une obligation de conservation des actes pendant 75 ans



Le notaire dispose d'une assurance solide en cas de problème



Le notaire, nommé et contrôlé par l'Etat, a l'obligation de donner un conseil neutre et impartial



Total Beaucoup/Assez

91% Retraités : 94%

90% Femme : 93%
Retraités : 94%

89% Plus de 50 ans : 92%

89% Plus de 50 ans : 91%

87% Retraités : 90%

■ Beaucoup ■ Assez ■ Peu ■ Pas du tout ■ Ne se prononce pas

La sécurité juridique dans le maniement des fonds

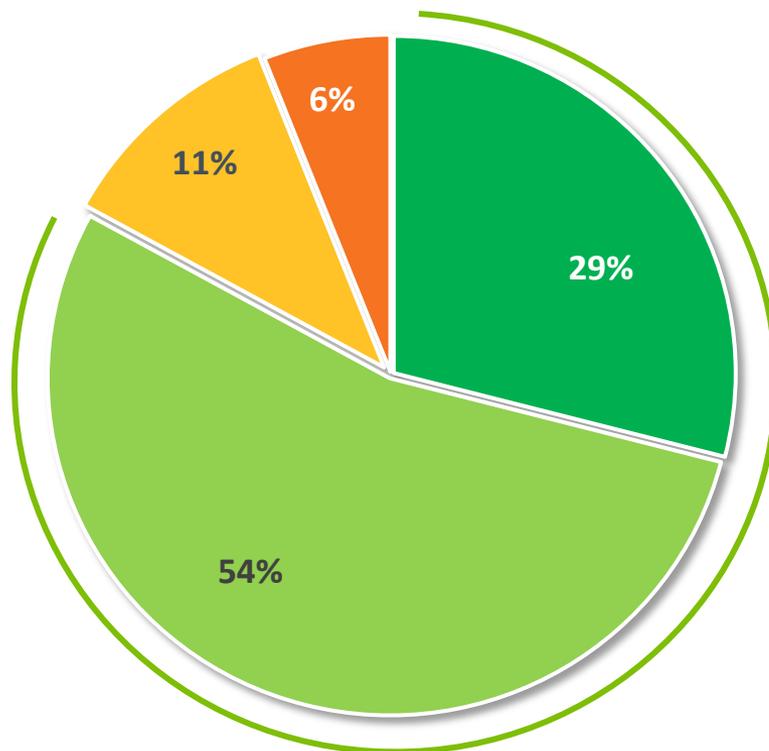
Le rôle d'intermédiaire joué par le notaire dans le calcul, la collecte et le versement des impôts à l'Etat lors d'une opération immobilière est vu comme un élément rassurant.

SJ5. Comme vous le savez, dans le cadre d'une opération immobilière, les impôts redevables à l'Etat sont directement calculés, collectés et reversés par le notaire à l'Etat sans que vous ayez de formalités à accomplir. Trouvez-vous que ce procédé est très, assez, peu ou pas du tout rassurant?

- À tous -

TOTAL
Pas rassurant 17%

Moins de 30 ans : 22%
30-49 ans : 20%
CSP- : 21%
Locataire : 21%



TOTAL
rassurant 83%

Plus de 50 ans : 87%
Propriétaire ou en accession à la propriété : 86%

■ Très rassurant ■ Assez rassurant ■ Peu rassurant ■ Pas du tout rassurant ■ Ne se prononce pas

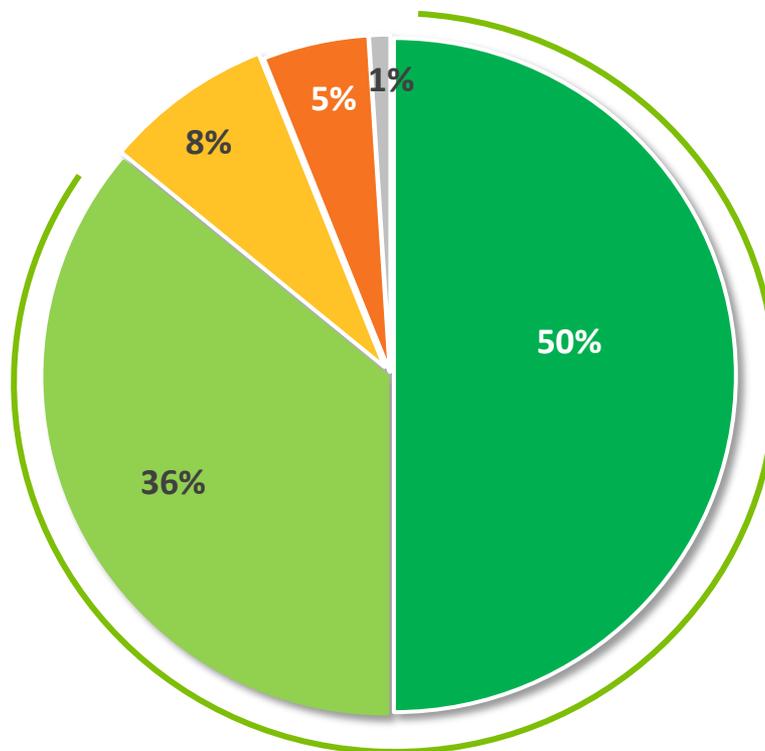
Son rôle d'intermédiaire dans le versement du montant de la transaction entre un acheteur et un vendeur est un élément de sécurisation particulièrement fort.

SJ6. Dans le cadre d'une vente ou d'un achat immobilier, l'acheteur verse le montant du bien au notaire qui le reverse ensuite au vendeur. Ce transfert des fonds au notaire vous paraît-il apporter une sécurité forte à la transaction ?

- À tous -

TOTAL Non :
13%

Moins de 30 ans : 22%



TOTAL Oui :
86%

Plus de 50 ans : 89%
Propriétaire ou en accession à la propriété : 88%

■ Oui tout à fait

■ Oui plutôt

■ Non plutôt pas

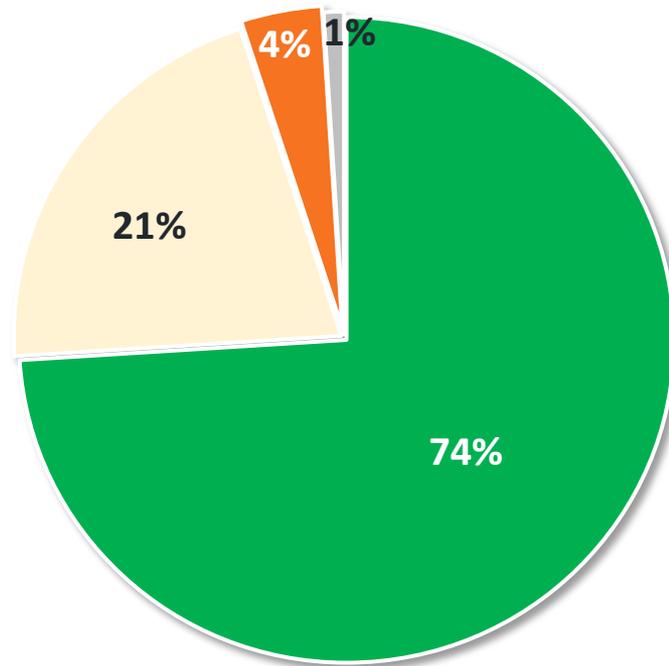
■ Non pas du tout

■ Ne se prononce pas

Le modèle français rassure fortement.

SJ8. Si vous deviez effectuer une vente ou un achat immobilier à l'étranger, trouveriez-vous plus rassurant, moins rassurant, ou ni plus ni moins rassurant d'avoir recours à un notaire français plutôt qu'un juriste local :

- À tous -



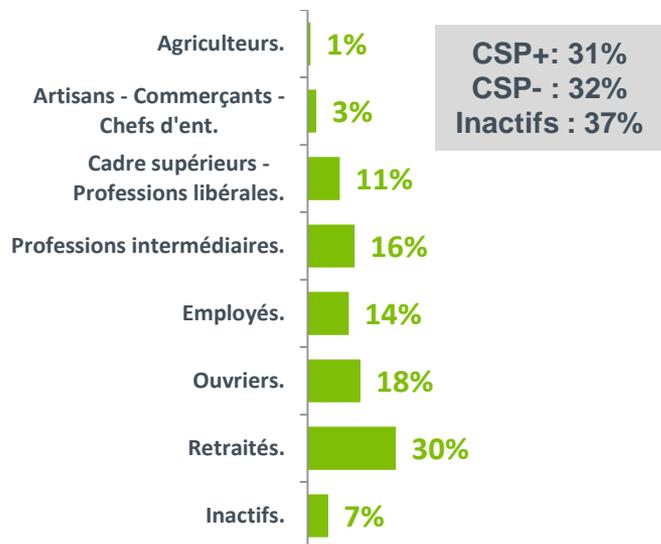
Plus de 50 ans : 79%

■ Plus rassurant ■ Ni plus ni moins rassurant ■ Moins rassurant ■ Ne se prononce pas

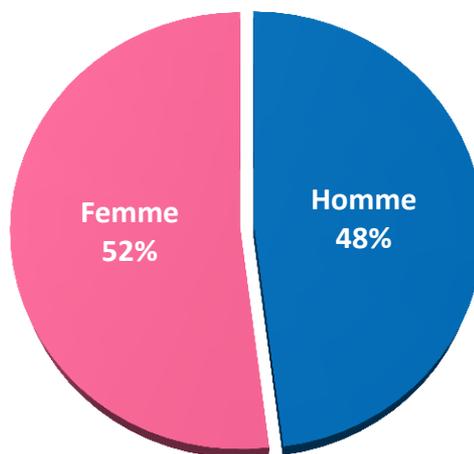
Profil des répondants

Profil signalétique des répondants (1/2)

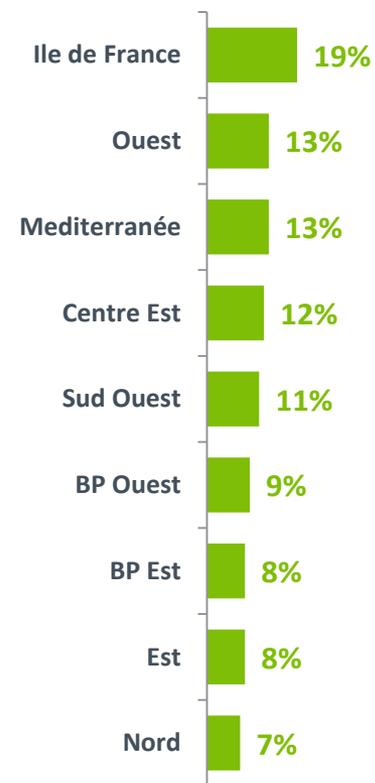
► Profession chef de famille



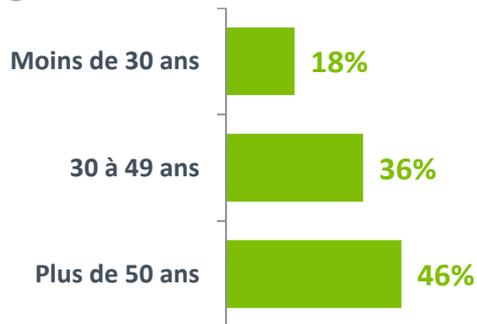
► Sexe



► Région UDA



► Age



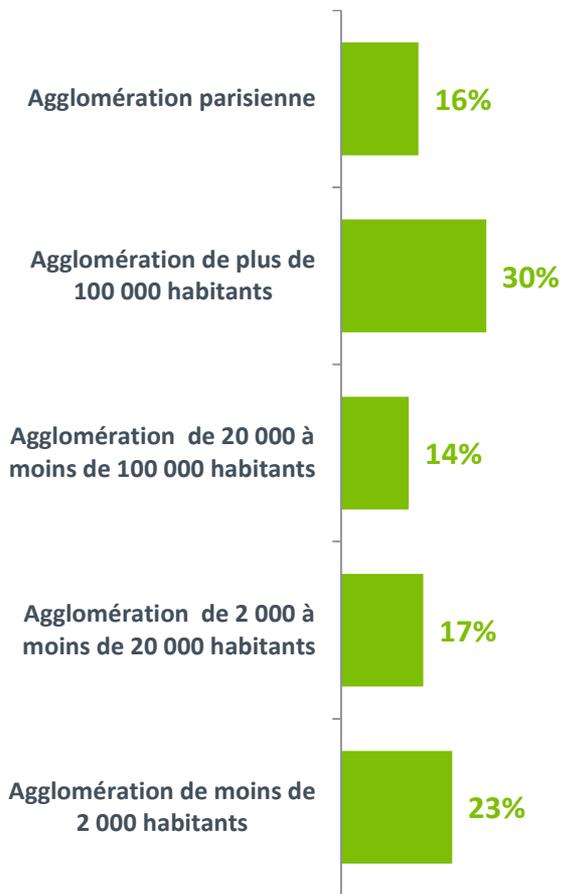
► Statut d'occupation



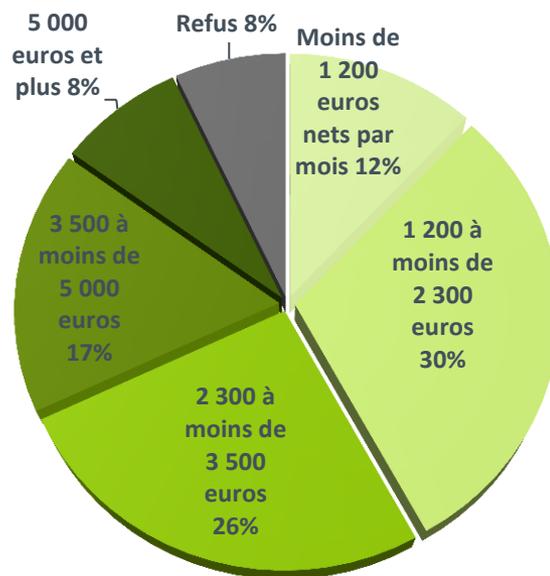
Ile de France : 19%
Province : 81%

Profil signalétique des répondants (2/2)

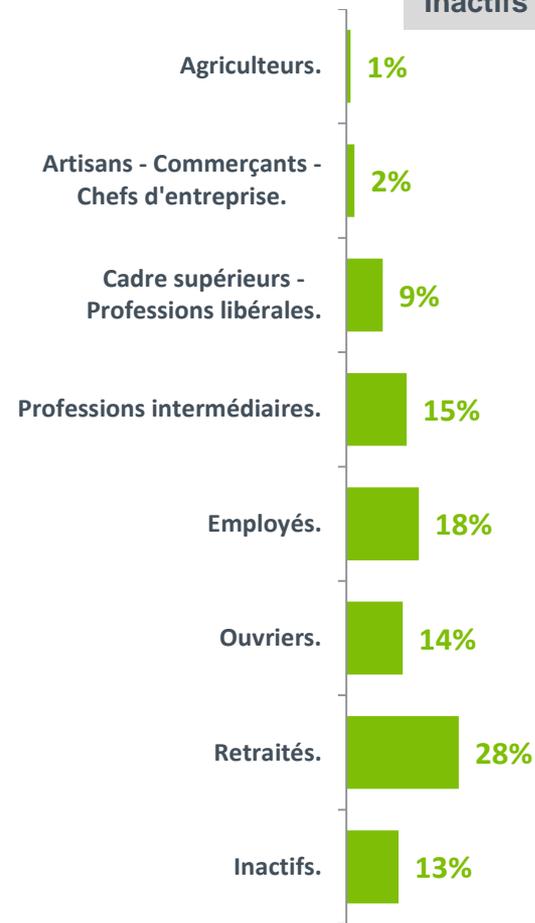
► Taille d'agglomération



► Niveaux de revenus



► CSP Interviewé



CSP+ : 27%
CSP- : 32%
Inactifs : 41%